

déclarations qu'il a présentées à la Chambre, au sujet de l'introduction du capital étranger au Canada. J'ai écouté les discours de l'honorable député de la gauche, mais il m'a été impossible de suivre ses arguments, sans doute à cause de mon manque de compréhension, ou peut-être du flux de paroles sous lequel il a noyé ses arguments. Dans tous les cas il m'a été impossible de saisir la portée de l'argument qu'il a employé.

Il a accusé l'honorable ministre des Finances de n'être pas conséquent, à lui-même parce qu'il aurait affirmé, dans une occasion antérieure, que le tarif serait permanent dans tous ses détails et qu'il aurait pour effet de nous apporter les capitaux étrangers.

Je suis certain que l'honorable ministre des Finances n'a jamais dit un mot qui pût faire croire que le tarif devait être permanent dans tous ses détails, ni affirmé autre chose que la protection serait maintenue. Au contraire, le gouvernement a toujours donné à entendre que le tarif devait être flexible, qu'il devait nécessairement se plier aux variations et aux exigences du commerce; et je suis certain que dans la dernière campagne électorale, les amis du ministère ont déclaré, sur les trécaux publics et ailleurs, que telle était la politique du gouvernement.

Je ne vois donc pas où est le manque de sincérité. A quoi a servi ce flux de paroles? Ce que nous voulons, c'est de savoir s'il est opportun d'accepter la proposition du gouvernement et d'augmenter au moyen d'une prime d'encouragement la protection donnée aux fabricants de fer en gueuse. Voilà ce dont nous avons à nous occuper. Parler de choses qui ont été dites dans une autre occasion, ou jouer sur les mots à propos de ceci ou à propos de cela, c'est tout simplement perdre le temps de la Chambre.

Quant à la nécessité et aux avantages de la prime proposée, je suis prêt à l'appuyer, et je croirais manquer à mon devoir envers mes commettants si je ne la soutenais, non-seulement de mon vote, mais encore de ma parole. Depuis que la protection est devenue fait accompli, des capitalistes, tous ou presque tous américains, sont venus dans mon comté voir où en était l'industrie du fer, examiner nos minerais, et ils ont même parlé d'établir de hauts-fourneaux. Ils ont exporté et exportent encore du minerai à l'état brut; mais ils ont trouvé bonne l'occasion de fabriquer du fer sur les lieux, ce qui, on le sait, est infiniment mieux pour le pays et le district dans lequel se fait cette fabrication, que la simple exportation du minerai brut.

Ils avaient parlé, avant les dernières élections, de se livrer à l'exploitation de cette industrie; mais ils ont lu le *Globe* et ils se sont demandé si la politique nationale allait être permanente ou non; ils ont été mis sous l'impression qu'elle ne serait permanente que si le parti conservateur était maintenu au pouvoir après les élections. Ils ont fait des représentations au gouvernement, d'honorables députés intéressés au développement de l'industrie du fer lui ont représenté ou verbalement ou par écrit—et pour une part je l'ai fait par ces deux moyens—qu'un droit de \$2 par tonne sur le fer en gueuse n'était pas suffisant à attirer les capitaux étrangers pour fabriquer le fer en gueuse au Canada.

Le gouvernement répondit qu'il examinerait ces représentations, et le député de Durham-Ouest a dit d'un air moqueur que le gouvernement s'en occuperait autant que de la question d'un port lointain de la Nouvelle-Ecosse; il déclara que c'était une question importante, et qu'elle intéressait également le consommateur et le fabricant.

Voyant que l'administration tenait compte des représentations qui lui avaient été faites, les capitalistes continuèrent à s'occuper de la chose. Au cours de mon élection, je rencontrai des Américains qui se proposaient d'établir des hauts-fourneaux dans mon comté; ils me donnèrent leur parole que si l'administration actuelle n'était pas continuée au pouvoir, ils ne mettraient pas un dollar dans l'entreprise; et ils attendirent le résultat des élections avant de risquer des capitaux importants. Ils continuèrent cepen-

dant les préparatifs, croyant que le gouvernement sortirait vainqueur de la lutte électorale; mais en même temps, ils dirent: "Nous continuons ces préparatifs dans l'attente que le gouvernement s'apercevra que \$2 par tonne ne constituent pas une protection suffisante pour les fabricants de fer, et qu'il augmentera cette protection soit par un droit additionnel ou par une prime d'encouragement; s'il le fait, nous mettrons des capitaux considérables à la fabrication du fer en gueuse."

Et ils l'ont fait. Ils ont établi de hauts-fourneaux et donné de l'ouvrage à un grand nombre de travailleurs; se proposant de fabriquer du fer affiné au bois, ils ont acheté tout le bois de corde qu'ils ont pu trouver chez les pauvres colons établis sur les terres rocheuses au nord de mon comté, bois dont ceux-ci n'auraient pu disposer et qu'ils auraient été obligés de brûler pour cultiver le sol. Ils achètent tout le bois de corde qu'ils peuvent transporter à leurs usines. Cette entreprise a créé partout du travail. Un village considérable a surgi en cet endroit, et les cultivateurs peuvent maintenant vendre leurs pommes de terre, leurs légumes et leur volailles là où il n'y avait pas de marché auparavant; elle a fait naître la prospérité dans un district autrement très pauvre, et qui sans elle ne serait jamais sorti de la pauvreté.

Aussi, je dis qu'il est du devoir de la Chambre de ne pas s'occuper de ce que l'honorable monsieur a pu dire dans des occasions antérieures, ni de s'attacher à interpréter ses paroles dans ce sens ou cet autre, mais bien de s'en tenir à l'importante question de savoir si la résolution qui nous est présentée est de nature à favoriser les meilleurs intérêts du pays.

M. CHARLTON: Je crois que ni l'honorable député de Victoria (M. Cameron) ni l'honorable ministre des Finances ne sont justifiables d'accuser l'honorable député de Durham-ouest (M. Blake) de manquer de sincérité.

Je demanderai à l'honorable ministre des Finances s'il est prêt à affirmer que les paroles dont il s'est servi au sujet de l'industrie du fer étaient de nature à faire croire au pays qu'il avait l'intention d'élever le droit de 50 pour cent, qu'il ferait un mouvement de flanc comme celui qu'il vient d'opérer, qu'il établirait un nouveau droit sous forme d'un boni, et taxerait le public pour le profit des fabricants de fer. Je maintiens que le peuple n'a pas été informé de la politique et des intentions du gouvernement quand il est allé au scrutin lors des dernières élections; je maintiens qu'il a été trompé et que le gouvernement ne l'a pas préparé à la politique qu'il annonce aujourd'hui relativement à cette industrie du fer.

D'après ce qu'a dit l'honorable ministre des Finances, nous avons toute raison de croire que ce n'est que le commencement, et qu'il en arrivera bientôt à élever à \$7 la tonne le droit qui frappe la fonte en gueuse, ainsi que le désirent les fabricants. L'honorable monsieur nous faisait, il y a quelques instants, un brillant tableau des avantages que l'octroi de boni conférerait au pays: qu'ils auraient pour résultat de mettre des milliers d'hommes à l'exploitation du minerai de fer—ce sont, je crois, les paroles mêmes dont il s'est servi.

J'apprends que les importations de fer en gueuse, non fabriqué, se sont élevées à 63,000 tonnes l'année dernière. Le plus que l'honorable monsieur puisse espérer accomplir, c'est de produire au Canada tout le fer importé de l'étranger. Combien de milliers d'hommes seraient employés, en supposant que le produit serait de 63,000 tonnes?

Sir LEONARD TILLEY: 1,100 personnes sont employées aux usines de Londonderry, qui, l'année dernière, ont produit 15,000 tonnes.

M. CHARLTON: Je vois par la statistique des Etats-Unis que la production moyenne de fer en gueuse y est de 112 tonnes par homme dans les fournaux à soufflets; d'après cette proposition, 62,000 tonnes donneraient de l'emploi à 552 hommes, et il y en aurait deux fois plus employés à